MJ-SYNERGIE 7 rue Valgelas 07100 Annonay Traitement du 15 nov. 2025 - GemWeb V4.22.04

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire (Nom, adresse)

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de : Signature (Certifiée sincére)	
Nom et qualité du signataire	
Fait à , le	
CRÉANCE DÉCLARÉE (N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe) Montant déclaré	
705 route des Astiers 07410 VAUDEVANT	Redressement judiciaire
Monsieur MALSERT Michel Vial	Nature du Jugement
Débiteur (N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse) 106261	Procédure Date du Jugement 27 juin 2025
(Nom, Adresse et Référence)	(Nom, Adresse et Référence)
Créancier	Mandataire du créancier
	7 rue Valgelas 07100 Annonay
	MJ-SYNERGIE Maître Fabrice CHRETIEN